

**Togocel**  
Togotelecom

**RECHARGEZ OU ACHETEZ 500 F ET PLUS DE CRÉDIT ET BÉNÉFICIEZ D'INTERNET GRATUIT PENDANT 3 JOURS.**

**NET MATINAL**  
Internet gratuit tous les jours entre 6h et 8h

50 mégas offerts tous les jours de 6h à 8h pour toute recharge de forfaits cumulés de 500F et plus par jour, dans les points de ventes agréés ou par TMoney. Promo valable jusqu'au 02/12/2020. Plus d'infos au 888.

@togocom.tg | togocom.tg | togotelecom.tg

[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0421 du 24 au 30 Novembre 2020 - Prix : 250 F CFA

**PÉTROLEGATE / DÉCRYPTAGE:**

P.4,586

# Comprendre les incohérences



**ECONOMIE :**  
**Le Budget 2021 en étude au parlement** P.3



Chantal Yawa Tsègan, présidente de l'AN

**OTR /BASSAR :**  
**Kokou Tchodiè lance les travaux de construction du bâtiment des Impôts**



Kokou Tchodiè posant la première pierre P.7

**LUTTE CONTRE LA COVID-19 :**  
**La Brasserie BB Lomé S.A. très engagée**



Remise symbolique de kits anti-covid P.7

**EmploiTogo.com**  
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.  
**Journalemploi.com** Tel 22 20 05 53

**TOUS À L'ÉCOLE**  
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

DISPONIBLE EN **48h** MAX

**BANK OF AFRICA** | **ENSEMBLE** CONTRE LE COVID-19

**Météo du jour**  
**Matin:**  
Temps de soleil  
**24°C**  
**Après-midi:**  
Temps de soleil  
**32°C**

**EDITO**  
**Rechercher la vérité**

**D**ans notre monde aujourd'hui, il existe toute une floraison d'assertions dites abusivement "vérités".

Presque tout le monde a sa vérité et s'empêche ainsi de rechercher la vérité. Avoir comme objet la recherche de la vérité, c'est justement se mettre sur cette voie d'humilité et de prise de conscience que nous ne connaissons rien. Nous ne savons rien et devons donc avoir comme objet cette démarche constante de recherche de la vérité.

En être conscient, c'est déjà faire le pas utile. C'est être guidé par ce besoin tout en grandissant dans cette quête permanente de recherche de la vérité.

La vérité n'est pas figée. Elle n'est non plus statique. Elle se laisse chercher, se rechercher en dehors de tout dogme.

Le "Connais-toi toi-même" est d'une utilité urgente et importante. En effet, la vie est le plus difficile des examens. Beaucoup de gens échouent parce qu'ils essaient de copier les autres sans se rendre compte que tout le monde a à un questionnaire différent. Essayons donc de répondre à notre questionnaire et notre vie serait une réussite. La connaissance de soi conduit à l'épanouissement et au bonheur.

Donc dans sa démarche quotidienne de recherche de la vérité, l'humain devra cultiver cette humilité qui ouvre toutes les portes. Mais être aussi persévérant dans la recherche. Sur le Chantier.

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Rédaction :**

Ali SAMBA

**Rédaction :**

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

**Infographie :** JPB

**Crédit Photos:** KEKERE Razak

**Impression :** SDR

**Tirage :** 2.500 exemplaires

**Distribution:** Dodo Abalo (90 975256)

**LUTTE CONTRE LA COVID-19 :**

**La Brasserie BB Lomé S.A très engagée**

**D**epuis l'apparition de la maladie à coronavirus au Togo, le gouvernement n'a cessé d'appeler les entreprises officielles à prendre les mesures idoines de barrières pour la protection du personnel et des visiteurs. Si on rencontre de temps à autres des clusters dans certaines entreprises dus à la négligence, la majorité s'y conforme aux directives du gouvernement. C'est le cas de la Brasserie du Bénin qui a mis en place tout un dispositif pour contrer la maladie et protéger ses employés, au niveau de tous ses sites.

Par La Rédaction

Ainsi, la Direction Générale a mis en place un comité de direction de gestion de Covid-19 et trois (03) comités de crise sanitaire Covid-19 (CCSC) sur les trois sites (Lomé, Anfoin et Kara). " Ces cellules sont chargées de la mission la plus importante dans la lutte contre la propagation avec une réunion quotidienne pour planifier les actions à mener " fait-on savoir. Ces structures sont secondées dans leurs tâches par des pionniers qui ont été formés à la sensibilisation de leurs collègues sur la Covid19, aussi bien de manières formelles qu'à travers des flyers et pictogrammes (les techniques de port et de retrait de masque, les techniques de lavage de masque, les techniques d'éviction de la Covid-19 chez soi).

En plus, des protocoles sanitaires se traduisant par la prise de température systématique à l'entrée des usines et centres logistiques ont été institués.

Prenant aux sérieux la maladie



Remise symbolique de kits anti-covid

et surtout ne voulant pas subir ses conséquences désastreuses aussi bien pour l'entreprise que pour le personnel, d'importantes décisions ont été prises quant aux déplacements et l'organisation des réunions.

C'est ainsi que les missions à l'extérieur du Pays ont été suspendues. Il a même été procédé au réaménagement des horaires de travail, à la restriction de visites sur les sites, à la suspension provisoire des activités sportives. On soutient à la Brasserie BB SA que la désactivation provisoire du système de biométrie est traduite dans des notes de services diffusées.

Pour le personnel, des dispositifs de lave-mains ont été déposés aux endroits jugés importants compte tenu du temps de passage des collaborateurs. La distribution des kits composés de masques code couleur aux employés se fait quotidiennement (chaque jour son masque) ainsi que des dispositifs de lave-main, sans oublier les sensibilisations on-line via les sms journaliers. Un protocole de gestion de retour de congé du personnel a été édicté et porté à la connais-

sance des intéressés.

Dans l'application des mesures barrières et pour être à l'abri des ruptures de stocks de gels hydro alcooliques, La Brasserie BB Lomé S.A a procédé à la fabrication de son propre produit. Les gels sont mis à disposition dans les bureaux et espaces de réunions. " Une solution de désinfection a été préparée pour nettoyer les bureaux et espaces communs (imprimantes, les ser-

rures de portes, etc... " rassure-t-on. Aussi, la distanciation sociale est de mise dans les bureaux de l'entreprise ainsi qu'à la cantine à travers un protocole d'entretien des couverts. Des vidéos sont diffusées à cet effet. On peut y remarquer des tracées 5S pour respecter la distanciation sociale. Les agents de sécurités sont souvent mis à l'épreuve pour des simulations en vue de la maîtrise minutieuse des protocoles mis en place.

Enfin, il faut noter que la Direction générale et tous les sites de production sont soumis à une pulvérisation quotidienne et des zones d'isolement y sont installées pour gérer les possibles cas positifs identifiés. " Cette installation a été renforcée par l'élaboration des protocoles de gestion de cas positif sur site et diffusé " rassure-t-on du côté de la Brasserie BB.

**jusqu'à**  
**-40%**  
sur le  
**DÉDOUANEMENT**  
de vos **VÉHICULES**  
& **MARCHANDISES\***

\* Marchandises sous douane en souffrance

**jusqu'au 24 décembre 2020**

Office Togolais des Recettes - OTR
8201
+228 90 99 41 01
FEDERER POUR BATIR

**TOGOSTARTUP.COM**

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

**EMPLOITOGO.COM**

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**EMPLOIENPOCHE.COM**

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE**

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA  
sage gescom à partir de 600 000FCFA  
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP  
139 RUE VANLARE FACE CSTT  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

POLITIQUE :

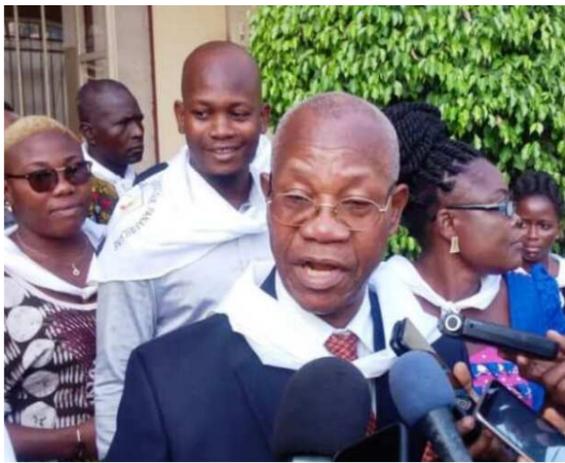
# Ça sent le roussi au CPP

**L'ambiance est très délétère au sein du parti "Convergence Panafricaine (CPP) ", suite à la destitution de l'actuel bureau national présidé par Emanuel Akolly. Dans un communiqué rendu public, lundi 23 novembre 2020, le président révoqué de ses fonctions, sort du silence et rejette la décision issue du Conseil national de cette formation politique tenue le 21 novembre dernier. Un conseil qui a entériné sa destitution et l'installation d'un bureau provisoire dirigé par le syndicaliste, Adrien Béléki Akouete.**

Par Afreepress

" Qui a autorité à destituer le Bureau Exécutif de la CPP élu au Congrès Ordinaire du 07 décembre 2019 ? Ce qui se passe actuellement à la CPP sonne fatalement son acte de décès. Ceux qui en sont à la manœuvre, des incultes politiques, font fi des textes fondamentaux de ce Parti et se livrent à un vrai gangstérisme politique. De quoi s'agit-il ? Une assise appelée " Conseil National ", non convoquée à l'issue de laquelle un nouveau bureau exécutif " provisoire " se dit élu. Le Bureau Exécutif élu au Congrès Ordinaire du 07 décembre 2019 est destitué. Du banditisme politique pur ", s'indigne Emanuel Akolly.

L'intéressé accuse ses détracteurs de ne pas agir conformément aux textes fondamentaux du parti de Feu Edem KODJO. D'ailleurs, il ne reconnaît pas la légitimité du Conseil national ayant siégé pour



Emmanuel Anani Akoli

décider de la destitution du bureau national. " Le Congrès ou le Conseil National du Parti est convoqué et présidé par le Président National élu (Art. 26, 27, 28, 29, 30 et 31 des statuts du Parti).

Même si certaines Fédérations ont été induites en erreur par de fausses informations, demandent un Conseil National d'éclairage, elles devraient écrire au Président National, ce qui n'a jamais été le cas. Les 26 délégués, au lieu de 300 à 400 qui se sont retrouvés le 21 novembre dernier pour, disent-ils avoir destitué le Bureau Exécutif et son Président National élus au Congrès Ordinaire du 07 décembre 2019 ont été investis par qui ? Ils se sont réunis sur convocation de qui ? ", s'interroge celui-ci visiblement irrité par cette décision.

Emmanuel Anani Akoli qui était à la tête du parti : "Convergence Panafricaine (CPP)" et son bureau ont été destitués same-



Adrien Béléki Akouete

di 21 novembre 2020 à l'issue d'un conseil national tenu à Lomé.

Il est reproché au bureau élu le 16 décembre 2019, un déficit de bilan et un travail qui n'a pas satisfait les différentes fédérations de ce parti. Un nouveau bureau provisoire a été mis en place avec pour mission de conduire le parti à un congrès ordinaire dans les " plus brefs délais ". Il est présidé par Adrien Béléki Akouete.

" Les gens doivent être surpris que la CPP convoque un conseil national huit mois après son congrès ordinaire de décembre 2019. Mais c'est pour une cause et les statistiques sont claires. Nous avons dix fédérations, neuf ont demandé le Conseil national, de même que 17 membres du bureau, 12 ont aussi demandé le Conseil national. C'est largement suffisant pour la majorité. En plus, nous sommes des démocrates et ce que la majorité demande, il n'y a pas de roi super puissant qui pourrait dire non. Si nous nous battons pour la

démocratie et l'alternance, soyons nous-mêmes démocrates d'abord. Comme tout parti politique qui se veut dynamique, il faudra à un moment donné faire le bilan à mi-parcours, tirer les leçons et corriger ce qu'il faut pour aller de l'avant ", a indiqué Adrien Béléki Akouete.

Pour celui-ci, l'ancien bureau a été destitué à la demande des fédérations qui ont envie de redynamiser et restructurer le parti pour son " bon " fonctionnement sur la scène politique togolaise. " C'est un bilan mitigé qui n'a pas satisfait les fédérations qui ont demandé qu'on se retrouve. Donc, pour nous, lorsque vous conduisez un parti politique et les fédérations qui constituent le socle de ce parti, demandent quelque chose, on ne peut pas s'y dérober. Durant les mois d'août, notre bureau ne fonctionne plus comme cela se doit. C'est ce qui a amené les fédérations à saisir le bureau pour la tenue de ce conseil ", a-t-il **ajouté**.

## ECONOMIE : Le Budget 2021 en étude au parlement

**L**es travaux de l'étude en commission du projet de loi de finances, exercice 2021 a débuté hier à l'Assemblée nationale. C'est la Présidente de l'institution qui a ouvert les travaux.

En conseil des ministres, le gouvernement a prévu un budget d'environ 1 500 Milliards de FCFA, une baisse de 7% environ. Elaboré dans un contexte lié au Covid 19, la politique budgétaire de 2021 aura pour soubassement, un cadrage macrobudgétaire qui tient compte, de l'environnement économique international et national marqué par la crise sanitaire.

Par Koudjoukabal

Selon le gouvernement, les priorités du budget 2021 portent sur la budgétisation des engagements, qui ressortent de la feuille de route du Gouvernement traduites dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement. " Toutefois, il sera maintenu une stratégie budgétaire prudente en 2021, en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration de recouvrement des recettes et une maîtrise des dépenses " affirme Sani Yaya, le ministre de l'économie et des finances. Il indique qu'en dépit des énormes contraintes liées à l'épidémie, le budget 2021 sera orienté vers



Chantal Yawa Tsègan, présidente de l'AN

les priorités sociales avec une hausse de 10,8% des dépenses sociales par rapport à l'année dernière avec 445,1 milliards de f CFA. " Sur ce plan, je voudrais juste vous souligner que l'éducation occupe une très bonne place avec 195,5 milliards pour améliorer les conditions de l'enseignement dans notre pays " a-t-il ajouté.

Pour cette phase de discussion du Budget, le Parlement veut jouer pleinement son rôle. Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, l'aspect le plus important peut-être du contrôle parlementaire et qui suscite un très grand intérêt, est le processus du vote budgétaire. " Même si notre pays bénéficie d'une relative bonne santé budgétaire, l'arrière-goût amer des grands déficits structurels, les inquiétudes suscitées par les bouleverse-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

ments économiques dû à la crise sanitaire et le double défi qui résulte de la nécessité de trouver les financements requis pour répondre aux besoins futurs d'une population jeune et de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur l'environnement, sont autant de facteurs qui nous poussent à ne pas cesser d'améliorer les mécanismes de gouvernance " a-t-elle souligné. Pour elle, ce contrôle budgétaire doit aujourd'hui être moins un contrôle de la régularité budgétaire qu'un contrôle de l'opportunité budgétaire, c'est-à-dire une vérification de l'adéquation des moyens budgétaires aux besoins de l'action de l'État. " Seul le processus budgétaire nous permet de fixer un cadre global en matière de choix de gouvernance et de politique dans chacun des secteurs d'une manière

concrète et fiable " a-t-elle dit.

Le budget qui a été élaboré dans un contexte de covid-19, oblige le gouvernement à adopté une stratégie dite des 3 R : la Riposte, la Résilience et la Relance économique. La Riposte d'abord contre la pandémie. Le Gouvernement a dû mettre les moyens énormes pour parvenir aux résultats que vous connaissez. Ensuite, la phase de Résilience avec le soutien avec les transferts monétaires et d'autres initiatives à l'endroit des petites et moyennes entreprises, des TPME et la prise en charge aussi des factures d'électricité, d'eau, la réduction des branchements d'eau pour les populations les plus vulnérables.

Le vote du Budget est attendu au mois de Décembre **prochain**.

## Zozo

### POLITIQUE : UN HOMME DE DIALOGUE ET D'OUVERTURE



L'Assemblée nationale a rendu un hommage vendredi à son vice-président, André Johnson, décédé récemment. Le doyen André Johnson s'en est allé, comme il a vécu, tranquillement et sans bruit, a déclaré Chantal Yawa Tsègan, la présidente du Parlement.

M. Johnson, membre de l'UFC (opposition) fut ministre de l'Environnement et très engagé dans la lutte contre l'érosion côtière qui frappe le Togo depuis des décennies.

Source : @republicoftogo.com

### POLITIQUE : UN AMOUREUX DU FOOT



Le général Séyi Mémène est décédé samedi dernier. Il avait occupé différents postes ministériels à l'époque du président Gnassingbé Eyadema et dirigé il y a 10 ans le comité intérimaire de la Fédération togolaise de football (FTF). Il était parvenu à réorganiser cet organe et à relancer les compétitions nationales et continentales.

On se souvient du rôle joué par Séyi Mémène lors de l'attaque contre les Eperviers au Cabinda en janvier 2010. Il s'était battu pour contraindre la CAF, dont il était premier vice-président à retirer les sanctions contre l'équipe togolaise.

Source : @republicoftogo.com

### DIPLOMATIE : 140 NOUVEAUX CASQUES BLEUS TOGOLAIS DÉPLOYÉS AU MALI



Un nouveau contingent togolais a quitté Lomé mercredi pour rejoindre le Mali dans le cadre de Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation du Mali (MINUSMA).

Ce contingent comprend des soldats, des médecins et des infirmiers.

Mais également des policiers membres de la Force de police des Nations Unies (FPU).

La FPU est chargée d'assurer la sécurité dans plusieurs régions du Mali.

Les policiers togolais patrouillent nuit et jour pour assurer le calme aux habitants et prévenir tout incident. Leur présence contribue aussi à lutter contre les groupes extrémistes qui sévissent dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Source : @republicoftogo.com

## PÉTROLEGATE / DÉCRYPTAGE:

# Comprendre les incohérences

Depuis le 09 juin 2020, la presse, les organisations de la société civile, les partis politiques, bref l'opinion ne cesse d'aborder un sujet bien particulier : " Petrolegate ".

Beaucoup d'acteurs se sont exprimés publiquement, à leur façon et suivant l'orientation de leur boussole, sur cette affaire excepté le Ministre en charge du commerce dont le département est directement visé puisqu'il " s'agirait " de malversations au sein du Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP), structure dont il est l'actuel Président.

Par Crédo TETTEH

Pour permettre à nos lecteurs (trices) de mieux s'ouvrir sur ce dossier qui emploie assez d'encre, nous nous faisons le devoir de les accompagner à travers des questionnements afin que les réflexions ou les vraies interrogations fassent jour. Bien plus, il s'agira désormais pour nous, de faciliter une meilleure compréhension de ce sujet et particulièrement de ce dossier qu'on aurait décidé ailleurs, de faire passer

par des contorsions et des gymnastiques exécrables, pour du vite et déjà consommé.

Pour ce faire, dans nos colonnes, nous tacherons de rappeler ou d'exposer à nos lecteurs (trices) toutes les stratégies mises en œuvre par certains " saints " pour tenter de cacher le soleil par les mains.

Ainsi dit, et selon nos bribes d'informations, le Ministre Adedze aurait fait une déclaration le 01/09/2020 devant la représentation nationale à propos de cette affaire dite "Petrolegate ".

De nos tentatives de vérifier cette information, il en ressortirait que le Ministre Adedze ne s'est jamais " exprimé " et n'a jamais été entendu sur cette affaire devant la représentation nationale.

S'il est vrai que les députés se sont effectivement réunis le 01/09/2020 en session ordinaire en présence du Premier Ministre à l'époque, Komi KLASSOU, c'était pour un tout autre motif.

Aux dires de nos confrères du site internet republicoftogo.com, l'objet était le suivant :

" Les députés masqués sont de retour à

l'Assemblée. La session ordinaire s'est ouverte en présence du Premier ministre Komi Selom Klassou. Les différentes commissions devront examiner 23 projets de loi, parmi lesquels le projet de budget 2021 actuellement en élaboration au ministère de l'Economie et des Finances. Il sera d'abord soumis au gouvernement avant d'atterrir sur le bureau de la commission des Finances. "

En poursuivant nos investigations, nous sommes tombés sur une correspondance en date du 06 juillet 2020 du Ministre du Commerce Kodjo Adedze à l'attention de Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale. Nous vous proposons ci-après quelques morceaux choisis de ce texte. A seule fin de vous confirmer que nous ne brassons pas du vent dans ce dossier.

\* Sur les textes juridiques, le Ministre Adedze déclare : (*Confère Graphique 2*)

- A la question relative aux déclarations de notre confrère L'Alternative, dans sa parution du 09/06/2020, le Ministre Adedze déclare :

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

CABINET

N° A321SP / MCIDSPPCL/CAB

Lomé, 06 JUIL 2020

ASSEMBLEE NATIONALE  
ARRIVEE  
06 JUIL 2020  
ENREGISTRE SOUS LE N° 0552

LE MINISTRE

A

Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale

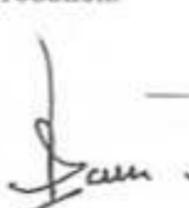
LOME

Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale,

Suite aux allégations du Journal l'Alternative dans sa parution N°879 du 9 juin 2020 faisant état d'un détournement de 400 à 500 milliards de FCFA par la famille ADJAKLY, nous avons préparé des éléments de langage sous forme de questionnaire pour expliquer le mécanisme d'approvisionnement et de distribution des produits pétroliers au Togo.

Ce document présente la situation de l'importation et de la distribution au Togo avant et après 2008 ainsi que les différents acteurs de la chaîne et leurs missions respectives.

Tel est, Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale, l'objet du présent compte-rendu que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Haute approbation.

  
**Kodjo ADEDZE**

Q3- Le journal l'Alternative dans sa parution N°879 du 9 juin 2020, fait cas d'une mafia installée à la tête du secteur et engrange des milliards de profits sur le dos du contribuable. Que répondez-vous à cette affirmation ?

R3 : Concernant les allégations du journal l'Alternative nous tenons à apporter les précisions suivantes :

- le Togo ne commande pas du pétrole brut ; or les éléments d'analyse utilisés par ce journal sont basés sur le marché du brut ;
- les importations de produits raffinés se font sur la base de confiance mutuelle entre le trader attributaire du marché et l'Etat représenté par le CSFPPP sans paiement préalable ;
- la livraison des produits aux marketers (propriétaires de stations-service) est assurée contre paiement aux traders fournisseurs.

Une déclaration qui, pour l'instant, ne saurait susciter de commentaire de notre part.

- A la question 4, le Ministre Adedze déclare :

Q4- Les dénonciations et les enquêtes publiées régulièrement par les médias et les actions des associations de consommateurs n'ont jamais réussi à ébranler ce réseau. Est-ce à dire que les réseaux opèrent sous le couvert et la bénédiction des autorités togolaises (le Gouvernement) ?

R4 : Le Gouvernement est soucieux du bien-être de la population et de bonne gouvernance et ne saurait donc tolérer une quelconque malversation dans la commande publique des produits pétroliers même si le Trésor public ne décaisse pas de l'argent. Le système tel que décrit plus haut reste perfectible et nous nous inscrivons dans la logique de l'améliorer, ce qui constitue pour nous aujourd'hui un chantier ouvert.

Toutefois des instructions sont données pour la poursuite des investigations et les portes du Gouvernement restent ouvertes à toutes preuves dignes de foi pour rétablir la vérité dans ce dossier.

- A la question 5, le Ministre Adedze déclare :

Ici également, nous nous réservons de tout com-

## PÉTROLEGATE / DÉCRYPTAGE:

# Comprendre les incohérences

Suite de la page 4

mentaire de notre part.

Q5- Toujours dans son enquête, le journal l'Alternative parle d'un détournement de 400 à 500 milliards de FCFA par la famille ADJAKLY (Francis et Fabrice). Comment cette famille est-elle arrivée à prendre le monopole de la commande pour qu'on parle aujourd'hui de détournement ?

R5 :Jusqu'en 2008, les commandes de produits pétroliers se faisaient à tour de rôle par les membres du Groupement des Professionnels de l'industrie du pétrole (GPP). L'Etat s'est toujours limité à son rôle régulateur en fixant les prix à la pompe souvent en deçà des prix réels occasionnant des moins-values, qui sont des dettes envers les pétroliers.

Cette situation d'impayés a eu pour conséquence à terme la perturbation de l'approvisionnement de notre pays. Afin d'éviter une rupture totale, un trader fut sollicité. Ce dernier accepta et ce fut le début du contrat de confiance entre l'Etat et les traders pour la livraison des produits sans lettre de crédit de la part du Gouvernement, le paiement étant assuré par les marketers contre livraison des produits.

La situation telle que décrite plus haut a intéressé les autres traders et a poussé le gouvernement à instituer un mécanisme d'appel d'offres pour obtenir l'offre la moins-disante.

- A la question 6, le Ministre Adedze déclare :

Q6- Connaissez-vous le groupe Vitol et quel est son secret à toujours gagner les consultations restreintes que lance le Gouvernement?

R6: Vitol est l'un des traders reconnus mondialement, présent sur notre côte ouest-africaine et qui livre aussi le Nigéria et le Ghana en produits pétroliers.

Aurait-il un secret pour gagner les consultations? Cette question devrait être adressée au trader lui-même. Cependant, au besoin, un auditeur indépendant pourrait nous situer.

Il faut remarquer que sur toute la période allant de 2011 à ce jour, Vitol n'a pas été le seul gagnant des consultations restreintes. On peut citer d'autres traders comme Trafigura, Augusta Energy, SARPD Oil, Sahara Energy.

Cette réponse du Ministre Adedze est étonnante à plus d'un titre. En effet, après vérification, il apparait que depuis que le Ministre Kodjo Adedze est en charge du Commerce et organise les appels d'offres, le trader Vitol aurait gagné les appels d'offres des mois de mai 2019, septembre 2019, janvier 2020, avril 2020 et septembre 2020.

Dans le registre du questionnement, de deux choses l'une :

- soit le Ministre Adedze aurait lui aussi mal fait son travail et on devrait dans ce cas l'auditer,
- soit nous ne comprenons vraiment pas sa réponse.

- A la question 7 relative aux sociétés MH et TPC,

Q7- Quel est le rôle de la société d'intermédiation Management Hydrocarbure (MH) devenue plus tard Togo Phénix Corporation (TPC) dans le circuit de l'approvisionnement ?

R7: L'expérience d'un compte séquestre sur lequel on versait les paiements des marketers en faveur des traders ayant présenté quelques insuffisances, l'idée d'une société privée garantissant les intérêts des traders a fait son chemin et a donné naissance à MH devenue plus tard TPC. Les fonds issus des ventes aux marketers sont payés à la société et en attente sur deux comptes ouverts dans deux banques commerciales pour être virés au trader attributaire.

### ELEMENTS DE LANGAGE RELATIFS A L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PETROLIERS AU TOGO

Q1 - L'importation des produits pétroliers et la fixation des prix à la pompe seraient-elles l'un des secteurs les plus opaques au Togo ?

R1 : La question telle que posée signifierait qu'il n'y a pas de base juridique régissant le secteur ou plus encore que si cette base existe, elle ne garantit pas une bonne gouvernance. Il n'en est rien d'autant que le secteur est bien régi par plusieurs textes, notamment :

- le décret n°2010-146/PR du 26 novembre 2010 relatif au mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers ;
- l'arrêté interministériel n°017/MCPSP/MEF/MME du 10 décembre 2010 relatif à la commission technique de suivi du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers au Togo ;
- l'arrêté n°003/MCPSP du 20 janvier 2011 portant mis en place d'un secrétariat de la commission technique de suivi du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers au Togo.

En outre, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'importation et la distribution des produits pétroliers sont deux branches bien distinctes dans lesquelles interviennent plusieurs acteurs.

De cette base juridique susmentionnée, se dégagent trois principaux organes qui sont chargés de gérer le secteur pétrolier :

- le Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP) ;
- la Commission Technique ;
- le Secrétariat de la Commission Technique.

En dehors de ces organes mis en place par le Gouvernement, qui jouent le rôle de régulateur du système, il existe d'autres acteurs, et pas des moindres, qui interviennent dans le secteur.

Il s'agit :

- des traders ou fournisseurs organisés des produits pétroliers ;
- des marketers chargés de la distribution des produits par le biais de leurs stations-service ;
- de la Société Togolaise de Stockage de Lomé (STSL) qui reçoit les produits issus de nos appels d'offres et ceux des pays de l'Hinterland ;
- de la Société Togolaise d'Entreposage (STE), entrepôt fictif spécial destiné à la consommation locale de produits pétroliers.

Graphique n°2

le Ministre Adedze déclare :

A ausculter le document du Ministre Adedze, nous pouvons affirmer avoir compris ceci :

- Avec la question 4, nous avons compris que le Trésor Public ne sort pas d'argent pour acheter les produits pétroliers.

- Avec la question 7, que ce sont les marketers qui sortent l'argent pour acheter les produits pétroliers

- Qu'avant, ils déposaient l'argent sur un compte séquestre sur lequel il y a eu des insuffisances

- Que maintenant, les traders ont préféré que leurs intérêts soient garantis par une société privée.

Par contre, les points qui appellent des questionnements demeurent et sont :

- Si le 06/07/2020, le Ministre Adedze (Président

du CSFPPP) et le Ministre Sani YAYA (vice-président) du CSFPPP sont au courant d'une telle situation, à savoir qu'il n'y a pas de fonds du Trésor Public dans cette opération, pourquoi déclenchent-ils un audit qui aujourd'hui se retrouve dans la presse et menace d'emporter tous leurs prédécesseurs qui sont du même bord politique qu'eux ? En plus, si les premières recommandations du rapport d'audit dans sa version provisoire paraissent comme des délibérés en première instance, car nous savons que les parties incriminées ont logiquement un (01) mois pour se pourvoir, et qu'elles jetteraient déjà en pâture des citoyens, au regard de son exploitation, nous sommes tentés de nous poser la questions de savoir si le

Suite à la page 6

**PÉTROLEGATE / DÉCRYPTAGE:****Comprendre les incohérences**

Suite de la page 5

Président du CASFPPP et son vice seraient-ils plus blancs que neige ? Nous nous posons autant de questions avec l'espoir d'y avoir des réponses claires et bien précises. Tout en sacrifiant à cet exercice en toute indépendance d'esprit et en ne cédant à tout chantage et tentatives de diffamation, de dénigrement. L'objectif pour nous est de contribuer à une meilleure compréhension du sujet, dirions-nous, du dossier " Petrolegate ".

Revenant à notre questionnement si les Ministres Kodjo Adedze et Sani Yaya pris en qualité de Président et de vice-président du CSFPPP, il nous plaît de demander à nos lecteurs et lectrices, s'ils ont réellement compris quelque chose ? Nous nous retrouvons également dans ce champ de questions à élucider sauf qu'avec le courrier ci-après, 0690/MCIDSPPCL/CAB en date du 08 mai 2020, c'est la catastrophe. Nous ne comprenons plus rien.

A la lecture de ce fac similé, essayons donc de récapituler, toujours par des interrogations, pour suivre :

- Nous avons un Ministre du Commerce qui affirme que le Trésor Public ne sort pas d'argent pour acheter les produits pétroliers,

- Nous avons un Ministre du Commerce qui affirme que suite à des insuffisances, le compte séquestre qui garantissait les traders a été remplacé par une société privée garantissant les intérêts des mêmes traders,

- Nous avons un Ministre du Commerce qui affirme que sont déposés sur les comptes de cette société, l'argent d'opérateurs économiques privés en l'occurrence les marketers,

- NOUS avons un Ministre du commerce qui affirme dans un courrier officiel à une banque commerciale que : " Le Gouvernement a décidé de prendre en charge à la fin de l'année 2010 l'importation des produits pétroliers " alors qu'il déclare à la représentation nationale que l'importation des produits pétroliers par le Gouvernement a commencée en 2008,

- NOUS avons un Ministre du commerce qui affirme d'un côté que la société MH a été créée pour garantir les intérêts des traders, tantôt que la société a été mise en place pour appliquer le décret No 2010/146/PR du 26/11/2010 relatif au mécanisme d'ajustement,

Et sachant tout ça, NOUS avons un Ministre du Commerce qui écrit à une banque privée pour lui demander " sous prétexte de réforme ", qu'on mette sa signature sur les comptes d'une société privée, gérant des fonds privés.

Il y a quand même une question à se poser à ce niveau.

Pour rappel, le Ministère du Commerce était chargé jusqu'à récemment de la promotion du Plan national de développement (PND), un programme estimé à plus de 4500 milliards de FCFA financé à plus de 2/3 par le secteur privé.

Dossier à suivre...

MINISTÈRE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE  
DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ  
ET DE LA PROMOTION DE LA  
CONSOMMATION LOCALE

CABINET

N° 0690/MCIDSPPCL/CAB

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le... 08... MAI... 2020.....

*Le Ministre*

A

Monsieur le Directeur Général  
de Ecobank Togo**LOME**

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous informer que le département dont j'ai la charge connaît actuellement une restructuration qui touche également le secteur pétrolier.

En effet, il convient de rappeler que, la hausse généralisée des cours des biens de 1<sup>ère</sup> nécessité qui avait caractérisé les années 2007 et 2008 n'avait pas épargné les produits pétroliers dont le baril avait atteint pratiquement 167 US dollars.

Dans cette situation où le coût de la vie était devenu très élevé, le Gouvernement, conscient du pouvoir d'achat des togolais et soucieux du bien-être de tous, était réticent à une hausse du prix à la pompe du carburant. Cette situation a créé d'importants manques à gagner aux acteurs du secteur pétrolier national qui n'étaient plus en mesure d'assurer les importations.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a décidé de prendre en charge, à la fin de l'année 2010, l'importation des produits pétroliers et la mise en place du mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers par le décret N° 2010/146/PR du 26 novembre 2010.

Pour la mise en œuvre de cette décision, une société privée dénommée MH a été créée, dans un premier temps, pour s'occuper de la collecte des fonds de cessions des produits pétroliers aux marchands et du transfert de ces fonds au Trésor public en vue du règlement des traders. Cette première société sera relayée, plus tard, par la société **TOGO PHENIX CORPORATION**.

Or, l'activité d'approvisionnement national en produits pétroliers étant désormais du ressort de la commande publique, il s'en suit que tous les comptes ouverts pour le fonctionnement du système requièrent la signature du Ministre chargé du commerce, quelles que soient la forme et la nature de leurs titulaires.

Par conséquent, je vous demande de me communiquer, dans vos meilleurs délais, les références et la situation de tous les comptes ouverts dans vos livres à cet effet ainsi que leurs signataires.

En outre, en attendant la fin des réformes, tout mouvement sur lesdits comptes ne peut être autorisé qu'avec la cosignature du Ministre chargé du commerce.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.



S.L. Kodjo ADEDZE

SANTÉ :

# Le District sanitaire de Yoto croule sous les Faux médicaments

Les médicaments faux ou falsifiés font 100 000 milles morts chaque année en Afrique un chiffre qui fait froid dans le dos, pourtant le continent est l'endroit où se vend et se consomme le mieux ces médicaments. La répression sur le trafic des faux médicaments à l'inverse des stupéfiants, reste très faible. Mais doit-on rester passif face aux conséquences de ces tueurs silencieux ?.

Par Kouidjoukabal



Un étale de faux médicaments

L'Organisation Panafricaine de Lutte pour la Santé (OPALS), une ONG française, implantée au Togo depuis 2007, a avec l'accord des autorités locales et en partenariat avec le Centre Humanitaire de Métiers de la Pharmacie (CMPH), réalisée une enquête dans le district sanitaire de Yoto (Sud-est du Togo) entre 2017 et 2019. Les travaux ont été effectués en plusieurs étapes à savoir : recueil des échantillons de produits suspects auprès des ménages, analyse en laboratoire, interprétation des résultats.

Il ressort des résultats de l'étude, présentés à la presse ce 19 novembre, 2020, à Tabligbo, que les populations de cette localité du Togo ont recours à des médicaments vendus dans la rue et les boutiques, avec des produits moitié prix de ceux vendus en officines. Elles utilisent ces produits sans contrôle de leurs efficacités et dangers, les principes actifs sont soit sous dosés, où la molécule a été remplacée par une autre.

"En octobre 2017, les équipes de l'OPALS au Togo (district de Yoto) ont recueilli, dans des conditions difficiles, plus de 400 échantillons de médicaments prescrits pour lutter contre les accès de paludisme. Antipaludéens, antipyrétiques, anti-douleurs et anti-inflammatoires ont été analysés en 2019 par le CHMP, laboratoire de contrôle indépendant pré-qualifié par l'OMS. Les résultats sont édifiants ; la majorité des échantillons ne contient pas les principes actifs au dosage attendu. Le principe actif est le plus souvent fortement sous-dosé ou absent. Et, dans plusieurs cas, aucun principe actif n'est retrouvé, ou le principe actif contenu dans le comprimé n'est pas celui attendu", a précisé Dr Kpéto, Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Togo.

Les analyses révèlent également

que 100% des échantillons récoltés des antipaludiques Sulfadoxine-pyriméthane et Artéméthe-luméfantrine sont sous-dosés en principes actifs ; 60% des échantillons de Paracétamol Diclofénac ne contiennent aucun principe actif ; plusieurs échantillons d'antipaludiques contenaient en réalité une association de Paracétamol et de caféine. "Si cette étude comporte des limites du fait des difficultés inhérentes à la conduite de ce type de travail (conditions de recueil des échantillons suspects, stockages, impossibilité d'analyser les emballages, conditionnements secondaires absents), la démonstration de l'ampleur de la diffusion des faux médicaments dans cette région du Togo et donc des dangers considérables auxquels sont exposées les populations, est incontestable", souligne Koffi Samboé Représentant légal de

OPALS au Togo.

La majorité de ces médicaments meurtriers sont introduit par mer, certains pays produisent à l'intérieur du continent, ils bénéficient de la porosité des états africains avec des milliers de point d'entrées. La répression sur le trafic des "faux médicaments" à l'inverse des stupéfiants, reste très faible, en effet les autorités et les différentes justices des pays africains, ne leur appliquent qu'une réprimande en contrefaçon, le trafic est très rentable. Ainsi, la frontière entre les médicaments génériques et la contrefaçon est très mince, trop mince pour en faire des exemples. Avec un marché à 45 milliards pour 2020, lié à l'évolution démographique et au renforcement des assurances et des remboursements, le trafic de faux médicaments sur le continent africain, faute de sanctions.

Pour OPALS et ses partenaires, les résultats de cette étude doit apporter si besoin était l'évidence que les faux médicaments existent, circulent dans nos communautés et sont accessibles aux populations qui les achètent et les consomment sans se douter un seul instant des dégâts qu'ils vont causer sur leur santé individuellement et de toute la communauté. Ils lancent ainsi un appel aux Pharmaciens, professionnels du médicament, et à l'ensemble de la société civile togolaise à s'engager chacun à son niveau avec vigilance, pour freiner ce trafic criminel.

## OTR /BASSAR :

# Kokou Tchodiè lance les travaux de construction du bâtiment des Impôts

Après l'inauguration en début de semaine dernière d'un bâtiment moderne et futuriste qui abrite désormais les services de Contrôle Préfectoral des Impôts à Cinkassé, le Commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodiè, était le 19 novembre dernier à Bassar pour la pose de la première pierre pour la construction d'un bâtiment de Contrôle préfectoral des Impôts.

La politique de proximité de l'Office togolais des recettes (OTR) se poursuit avec la pose de la première pierre pour la

construction d'un bâtiment de Contrôle préfectoral des Impôts à Bassar. Il s'agit pour l'OTR d'offrir un cadre accueillant, convivial accessible, innovant tout en favorisant l'émergence d'une culture fiscale à travers tout le Togo.

Ce bâtiment en gestation vise à offrir un espace institutionnel qui va symboliser la présence de l'OTR dans la préfecture d'une part, et maintenir le cap de l'amélioration de la qualité de ses services d'autre part, ont expliqué les premiers responsables de l'Office.



Philippe Tchodiè posant la première pierre pour la construction du bâtiment des impôts à Bassar.

Cette cérémonie a été une occasion pour l'Office de sensibiliser les contribuables au civisme fiscal. Une sensibilisation qui s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières

éditées par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie liée au nouveau coronavirus.

@macite.info



Coupure du ruban inaugural du bâtiment des impôts à Cinkassé

lemedium2013@yahoo.fr

## Zozo

### SOCIÉTÉ : DEMANDES PARFOIS NON JUSTIFIÉES

Un conflit oppose ScanTogo (HeidelbergCement)



aux populations riveraines de la mine de clinker située à Tabligbo (80km de Lomé). Des habitants ont été expropriés pour permettre l'extension de la zone d'exploitation. Ils n'auraient touché aucune indemnisation ou alors des montants dérisoires, affirment-ils.

Du côté de l'exploitant, le son de cloche est différent. "Il y a de nombreuses demandes d'indemnisation qui, non seulement ne sont pas justifiées, mais qui ne sont parfois tout simplement pas légitimes. Pour engager la procédure, on identifie d'abord le terrain, puis les propriétaires avant d'engager des paiements", explique Jean Adolehoume, le directeur administratif de ScanTogo. Le cimentier veut louer 250 hectares à des particuliers. Encore faut-il que ces derniers puissent prouver qu'ils sont propriétaires des parcelles.

Plusieurs plaintes ont été déposées par des riverains.

Source : @republicoftogo

### CEDEAO : 'UN ACCÈS SANS ENTRAVE À L'INTERNET'

Le Parlement de la Cédéao a achevé samedi ses travaux délocalisés à Lomé



en demandant aux pays membres de créer un environnement d'apprentissage numérique avec un accès sans entrave à l'internet.

Le thème de la rencontre était consacré à l'intégration des nouvelles technologies dans l'éducation et la formation; une nécessité mise en lumière par la pandémie.

De nombreuses écoles et universités ont dû fermer leurs portes pour freiner la propagation du coronavirus.

Mais l'instauration de cours en ligne n'est pas évidente. L'accès 'sans entrave à internet', comme le mentionne le Parlement communautaire, est une évidence. Il faut des débits de qualité et des coûts de connexion accessibles au plus grand nombre.

Mais il y a un autre problème. Peu d'étudiants ont les moyens de se payer un PC. Les gouvernements pourraient proposer des aides pour l'acquisition des équipements et demander l'aide de partenaires étrangers.

Source : @republicoftogo

### FINANCES : LA RÉSILIENCE DU TOGO FACE AUX DIFFICULTÉS

Une revue virtuelle et conjointe gouvernement/Banque mondiale (BM) de la performance des



projets et programmes sur financement BM a eu lieu les 17 et 18 novembre 2020 à Lomé.

La revue de portefeuille, présidée par le ministre de l'Economie des Finances, Sani Yaya, a permis de discuter de la performance des projets, des défis et contraintes auxquels ils font face, mais surtout de faire un point sur les résultats enregistrés aussi bien dans le Cadre de Partenariat Pays qu'au niveau des projets financés par la Banque mondiale au Togo.

Hawa Cissé Wagué, représentante de la BM au Togo, a souligné les efforts conjugués par les équipes de projets, celle de la Banque mondiale et les autorités togolaises pour conduire avec succès les activités programmées au cours de l'année fiscale écoulée en dépit des contraintes imposées par la pandémie. (...)

Source : @republicoftogo

# BOA *Express*

**TRANSFERT D'ARGENT  
RAPIDE ET SÉCURISÉ**



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

